

# SIGLES DU SECTEUR SANTÉ ET SOCIAL

# A

<b>AAH</b>	Allocation Adultes handicapés <i>Instituée par la loi du 30 juin 1975, principale allocation devant assurer le droit à l'autonomie financière des handicapés moteurs, sensoriels et mentaux.</i>
<b>AC</b>	Allocation Compensatrice
<b>ACCUEIL FAMILIAL</b>	Accueil des personnes âgées, à titre payant, dans une famille autre que la sienne. <i>La famille d'accueil doit avoir reçu un agrément du Conseil général (1 à 3 personnes accueillies au maximum). Ce type d'accueil permet aux personnes de demeurer dans leur région habituelle dans un environnement convivial.</i>
<b>ACOSS</b>	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
<b>ACSE</b>	Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances
<b>ACT</b>	Appartement de coordination Thérapeutique
<b>ACTP</b>	Allocation Compensatrice pour Tierce Personne <i>Voir PCH</i>
<b>ADAE</b>	Agence pour le Développement de l'Administration Electronique
<b>ADAPEI</b>	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants ayant un handicap mental
<b>ADAPT</b>	Association pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
<b>ADC-ENSP</b>	Association des Directeurs Certifiés de l'Ecole Nationale de la Santé Publique
<b>ADEHPA</b>	Association des directeurs d'Etablissements d'Hebergement pour Personnes Agées
<b>ADES</b>	Association Départementale d'Education pour la Santé
<b>ADESSA</b>	Association Soins et Services à Domicile <i>Fédération d'associations d'aide à domicile issue du rapprochement en janvier 2002 de la FNAFAD (Fédération nationale d'Aide Familiale à Domicile) et de la FNADAR (Fédération Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Activités Régroupées)</i>

<b>ADIRMAS</b>	Association des DIrecteurs de Maison d'Accueil Spécialisé
<b>ADMR</b>	Aide à Domicile en Milieu rural
<b>AD-PA</b>	Association des Directeurs au service des Personnes Agées ( <i>ex-Adehpa</i> )
<b>AEEH</b>	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé <i>Depuis le 1er janvier 2006, cette allocation remplace l'ancienne AES (Allocation d'Education Spécialisée). Les demandes d'AEEH sont à déposer à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) du département. Au sein de la MDPH, c'est la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) qui apprécie le taux d'incapacité de l'enfant et décide de l'attribution de l'AEEH et éventuellement d'un complément.</i>
<b>AER</b>	Allocation Equivalent Retraite
<b>AFM</b>	Association Française contre les Myopathies
<b>AFPA</b>	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
<b>AGEFIPH</b>	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
<b>AGIRC</b>	Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
<b>AIS</b>	Acte Infirmier de Soins
<b>ALD</b>	Affection de longue Durée <i>Typologie de 30 pathologies établie par la Sécurité Sociale qui ouvre droit à une prise en charge à 100%.</i>
<b>ALMA</b>	Association Allo Maltraitance personnes âgées
<b>ALS</b>	Association de Logement à caractère Social
<b>AMD</b>	Aide Ménagère à Domicile
<b>AMI</b>	Acte Médical Infirmier
<b>AMP</b>	Aide Médico-psychologique
<b>ANAE</b>	Association Nationale Animation Education
<b>ANAES</b>	Agence nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé

<b>ANCH</b>	Association Nationale des Cadres hospitaliers
<b>ANCREAI</b>	Association Nationale des centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées
<b>ANCV</b>	Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
<b>ANDASS</b>	Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des Départements
<b>ANDESI</b>	Association Nationale des Cadres du social
<b>ANDICAT</b>	Association Nationale des Directeurs et Cadres de Centres d'Aide par le Travail
<b>ANESM</b>	Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. <i>L'ANESM a pour objet de développer une culture de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.</i>
<b>ANGELIQUE</b>	Application Nationale pour Guider l'Evaluation Labellisé Interne à la Qualité pour les Usagers des Etablissements <i>Diffusé en janvier 2001, et conçu par la mission MARTHE, il s'agit d'un outil d'auto-diagnostic pour les EHPAD/ il permet de préparer la signature de la convention tri-partite.</i>
<b>ANIT</b>	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie
<b>ANSP</b>	Agence Nationale des Services à la Personne
<b>AP</b>	Auxiliaire de Puériculture
<b>APA</b>	Allocation Personnalisée d'Autonomie <i>Mise en place le 1er janvier 2002, cette mesure s'est substituée à la « prestation spécifique dépendance » (PSD) et à une part des prestations prises en charge par les caisses de retraite au titre de l'action sociale extra- légale. Elle vise à permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues dépendantes au sens des GIR 1 à 4 de la grille AGGIR de conserver le libre choix de leur lieu de vie, à domicile ou en établissement. Elle leur permet aussi de recourir aux aides nécessaires pour accomplir les actes de la vie quotidienne.</i>
<b>APE</b>	Allocation Parentale d'Education
<b>APETREIMC</b>	Association pour l'Education Thérapeutique et la Réadaptation des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux
<b>APF</b>	Association des Paralysés de France

<b>API</b>	Allocation de Parent Isolé
<b>APL</b>	Aide Personnalisée au Logement
<b>ARH</b>	Agence Régionale d'Hospitalisation. <i>L'ARH définit et met en œuvre la politique régionale d'offre de soins hospitaliers. Elle analyse et coordonne également l'activité des établissements de santé publics et privés. Enfin elle détermine les ressources des établissements de santé.</i>
<b>ARRCO</b>	Association des Régimes de Retraites Complémentaires
<b>ARS</b>	Agence Régionale de la Santé
<b>AS</b>	Aide-soignant
<b>ASE</b>	Aide Sociale à l'Enfance
<b>ASS</b>	Allocation de Solidarité Spécifique
<b>ASSAD</b>	Associations de Services et de Soins A Domicile
<b>AVH</b>	Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants
<b>AVS</b>	Auxiliaire de Vie Scolaire
<b>B</b>	
<b>BOMES</b>	Bulletin Officiel du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
<b>BMAF</b>	Base Mensuelle de Calcul des Allocations Familiales
<b>C</b>	
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations Familiales
<b>CAFDES</b>	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention Sociale
<b>CAFERUIS</b>	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
<b>CAFETS</b>	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Educateur Technique Spécialisé

<b>CAMSP</b>	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDAPH</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
<b>CDCPH</b>	Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées. <i>C'est une instance chargée de se prononcer sur les orientations de la politique du handicap mise en œuvre sur le plan départemental. Son but est de recenser les personnes handicapées, formuler des propositions pour améliorer la situation locale. Il soumet, chaque année, au CNCPH, une évaluation qui contribue à la réflexion nationale.</i>
<b>CESAP</b>	Comité d'Études, d'Éducation et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées
<b>CHA</b>	Coordination Handicap et Autonomie
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CLIC</b>	Centre Local d'Information et Coordination Gérontologique
<b>CMP</b>	Centre Médico-Psychologique
<b>CMPP</b>	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CNAM</b>	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
<b>CNCPH</b>	Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
<b>CNEHPAD</b>	Confédération Nationale des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
<b>CNOM</b>	Conseil National de l'Ordre des Médecins
<b>CNOSS</b>	Comité National de l'Organisation Sanitaire et Sociale. <i>Ce comité comporte une section sanitaire et une section sociale. Il est présidé par un Conseiller d'Etat.</i>
<b>CNRPA</b>	Comité National des Retraités et des Personnes Agées
<b>CNSA</b>	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. <i>Instituée par la loi du 30 juin 2004, la CNSA a pour mission, dans la limite des ressources qui lui sont allouées, de contribuer au financement de la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées dans le respect de l'égalité de traitement des personnes concernées sur</i>

*l'ensemble du territoire. La CNSA a également un rôle d'expertise et d'appui aux DDASS et DRASS dans l'élaboration de programmes interdépartementaux d'accompagnement de la perte d'autonomie (PRIAC).*

<b>CRF</b>	Centre de Rééducation Fonctionnelle
<b>CROSMS</b>	Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale. <i>C'est ce comité qui donne un avis sur les schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale, ainsi que sur les créations d'établissements pour personnes en situation de handicap.</i>
<b>CSP</b>	Code de la Santé Publique
<b>CSS</b>	Code de la Sécurité Sociale
<b>CTNERHI</b>	Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations
<b>CUMP</b>	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
<b>CVS</b>	Conseil de la Vie Sociale
<b>D</b>	
<b>DARES</b>	Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
<b>DATAR</b>	Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action Régionale
<b>DDASS</b>	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales. <i>Sous la responsabilité du préfet de département.</i>
<b>DDTEFP</b>	Direction Départementale du travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle
<b>DEAVS</b>	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
<b>DGAS</b>	Direction Générale de l'Action Sociale
<b>DOMINIC</b>	Dotation Minimum de convergence pour les établissements signataires d'une convention tripartite entre les financements antérieurs et ceux résultants de cette convention
<b>DRASS</b>	Direction régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

<b>DRASSIF</b>	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile de France
<b>DREES</b>	Direction de la Recherche des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
<b>DRTEFP</b>	Direction Régionale du travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle

## E

<b>EHESS</b>	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
<b>EHPA</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées. <i>Entrent dans cette catégorie depuis la loi de janvier 2002, tous les établissements pour personnes âgées valides ou ayant une faible perte d'autonomie : logements foyers, petites unités de vie, résidences services...</i>
<b>EHPAD</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes <i>Les EHPAD sont régis par la loi du 24 janvier 1997 (PSD), les décrets d'application n°99-316 et 317 du 26 avril 1999, n°2001-388 du 4 mai 2001 puis par la loi du 20 juillet 2001 (APA) et de ses décrets d'application d enovembre 2007. La réforme de la tarification a consisté à passer d'un mode binaire (prix de journée + forfait cure maladie) à un mode ternaire (soins, hébergement, dépendance).</i>
<b>EMS</b>	Etablissement Médico-Social
<b>ENSP</b>	Ecole Nationale de la Santé Publique
<b>EPAESML</b>	Etablissement Public Autonome d'Education de la Motricité, de la Surdit� et du Langage
<b>ERNEST</b>	Echantillon Repr�sentatif National d'Etablissements pour Simuler la r�forme de la Tarification <i>Echantillon constitu� par l'INSEE � la demande de la Mission MARTHE (10% des EHPAD pris al�atoirement)</i>
<b>ERP</b>	Etablissement Recevant du Public
<b>ESAT</b>	Etablissement ou Service d'Aide par le Travail
<b>ESH</b>	Entreprise Sociale pour l'Habitat
<b>ESMS</b>	Etablissements Sociaux et M�dico-Sociaux

**ETTI** Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

## F

**FAF** Fédération des Aveugles et handicapés visuels de France

**FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé

**FASM CROIX-MARINE** Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine

**FFAIMC** Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux

**Fédération des APAJH** Fédération des Associations Pour Adultes et Jeunes Handicapés

**FEGAPEI** Fédération nationale des associations de Parents et amis employeurs et Gestionnaires d'Etablissements et services pour Personnes Handicapées mentales

**FEHAP** Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance privée à but non lucratif

**FESP** Fédération des Entreprises de Services à la Personne

**FFAPA** Fonds de Financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

**FIPHFP** Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

**FJT** Foyer de jeunes Travailleurs

**FNASS** Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale

**FNEHAD** Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile

**FSE** Fonds Social Européen

## G

**GCS** Groupement de Coopération Sanitaire

**GCSMS** Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

**GEM** Groupe d'Entraide Mutuelle

<b>GIE</b>	Groupe d'Intérêt Economique
<b>GIPH</b>	Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques
<b>GIR</b>	Groupe Iso Ressources. <i>Le classement par GIR indique le niveau de perte d'autonomie des personnes âgées selon la grille AGGIR. Les personnes les plus dépendantes sont classées en GIR 1 ; les moins dépendantes en GIR 6.</i>
<b>GMP</b>	Gir Moyen Pondéré. <i>Le GMP permet d'évaluer l'état de santé des résidents vivant en établissements. Un GMP inférieur à 300 indique que la population hébergée est plutôt valide. En revanche, dans les EHPAD, il n'est pas rare que le GMP soit supérieur à 600.</i>
<b>GNI</b>	Groupement National des Instituts régionaux du travail social
<b>GRILLE AGGIR</b>	Grille d'évaluation gérontologique selon des groupes iso ressources
<b>GRSP</b>	Groupement Régional de Santé Publique
<b>H</b>	
<b>HAD</b>	Hospitalisation A Domicile. <i>C'est une alternative à l'hospitalisation qui permet de rester à domicile en bénéficiant de soins identiques à ceux reçus en milieu hospitalier.</i>
<b>HALDE</b>	Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité
<b>HANDICAP</b>	
<b>INTERNATIONAL</b>	Association de solidarité internationale qui met en oeuvre des programmes pluridisciplinaires pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de <i>handicap</i> ou de vulnérabilité.
<b>HAS</b>	Haute Autorité de Santé
<b>HID</b>	Handicaps-Incapacités-Dépendance <i>(Enquête pluriannuelle menée par l'INSEE)</i>
<b>HO</b>	Hospitalisation d'Office
<b>HDT</b>	Hospitalisation sur Demande d'un Tiers

# I, J, L

<b>IDAP</b>	Institut de Développement des services A la Personne
<b>IEM</b>	Institut d'Education Motrice
<b>IFTS</b>	Institut de Formation de Travailleurs Sociaux
<b>IMC</b>	Infirmité Motrice Cérébrale
<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>IMP</b>	Institut Médico-Pédagogique
<b>IMPro</b>	Institut Médico-Professionnel
<b>INJS</b>	Institut National des Jeunes Sourds
<b>INSEE</b>	Institut national des Statistiques et des Etudes Economiques
<b>INSERM</b>	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
<b>INVS</b>	Institut National de Veille Sanitaire
<b>IR</b>	Institut de rééducation
<b>IRTS</b>	Institut Régional du Travail Social
<b>JOUE</b>	Journal Officiel de l'Union Européenne
<b>LFSS</b>	Loi de Finance de la Sécurité Sociale. <i>Publiée chaque année, elle encadre les dépenses de l'ensemble des branches de la Sécurité Sociale et détermine, notamment, le montant global des dépenses concernant les établissements sociaux et médico-sociaux.</i>
<b>LSF</b>	Langue des Signes Française

# M, O

<b>MAPA</b>	Maison d'Accueil pour Personnes Agées, avec section de cure médicale. <i>Cette catégorie d'établissement entre dans la catégorie des EHPAD.</i>
-------------	--

<b>MARTHE</b>	Mission d'Appui de la Réforme de la tarification de l'Hébergement en Etablissement <i>Mise en place en avril 1999 pour coordonner la réforme de la tarification des EHPAD</i>
<b>MAS</b>	Maison d'Accueil Spécialisée
<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées <i>GIP (groupement d'intérêt public- créé par la loi 2004-626 du 30 juin 2005).</i>
<b>MECS</b>	Mission d'Evaluation et de Contrôle des lois de financement de la Sécurité Sociale. <i>Elle a une vocation de contrôle permanent des organismes de Sécurité Sociale et assure un suivi précis et continu de la mise en œuvre de ses préconisations. Son 1<sup>er</sup> rapport, publié le 17 novembre 2005, porte sur l'organisation et le coût de gestion des branches de la Sécurité Sociale.</i>
<b>MMG</b>	Maison Médicale de Garde
<b>MRS</b>	Mission Régionale de Santé
<b>ONDAM</b>	Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie
<b>ONPSMP</b>	Observatoire National des Pratiques en Santé Mentale et Précarité
<b>ORDRE DE MALTE</b>	L'Ordre de Malte France est une association caritative internationale catholique.
<b>P, R</b>	
<b>PATHOS</b>	Outil d'évaluation de soins nécessaires à la prise en charge des pathologies en gériatrie
<b>PCE</b>	Pathologie Chronique Evolutive
<b>PCH</b>	Prestation de Compensation du Handicap
<b>PLA</b>	Prêt Locatif Aidé
<b>PLFSS</b>	Projet de loi de Finances pour le financement de la Sécurité Sociale
<b>PRAC</b>	Programmes interdépartementaux d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie

<b>PRIAC</b>	Programme Régional et Interdépartemental d'Action Sociale. <i>C'est l'échelon départemental de programmes mis en place au niveau national par la CNSA, qui joue un rôle d'expert dans ce domaine et d'arbitrage sur les financements à engager pour les établissements créés par les CROSMS.</i>
<b>PRISME</b>	Prévention des Risques, Inspections, et Signalements des Maltraitements dans les Etablissements sociaux et médico-sociaux
<b>PRS</b>	Programme Régional de Santé
<b>PSD</b>	Prestation Spécifique dépendance
<b>RMA</b>	Revenu Minimum d'Activité
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>S</b>	
<b>S3A</b>	Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité
<b>SAAD</b>	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
<b>SAMSAH</b>	Service d'Accueil Médicalisé et de Soins pour Adultes Handicapés
<b>SAVS</b>	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SCM</b>	Section de Cure Médicale
<b>SEM</b>	Section d'Education Motrice
<b>SESSAD</b>	Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
<b>SROS</b>	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire
<b>SSAD</b>	Service de Soins à Domicile
<b>SSIAD</b>	Services de Soins Infirmiers à Domicile
<b>U</b>	
<b>UNA</b>	Union Nationale des Associations de Services à domicile

<b>UNACCSS</b>	Union Nationale des Associations Coordinatrices des Centres de Soins et de Santé
<b>UNAFAM</b>	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychique
<b>UNAPEI</b>	Union nationale des associations de Parents et amis d'Enfants Inadaptés
<b>UNAPH</b>	Union Nationale d'Associations Pour Handicapés
<b>UNASEA</b>	Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance, et de l'adolescence
<b>UNASSAD</b>	Union Nationale des Associations de Soins et de Services à Domicile
<b>UNIOPSS</b>	Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
<b>UNISDA</b>	Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif
<b>URIOPSS</b>	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
<b>USLD</b>	Unités de Soins de Longue Durée. <i>Ces unités rattachées à des hôpitaux accueillent des personnes dont l'état de santé nécessite des soins constants en milieu hospitalier. Le GMP y est souvent supérieur à 800.</i>